Communauté de Communes des Sucs

Procès-Verbal du Conseil Communautaire

Jeudi 26 février 2026

à 19h30

Salle Gérard Defour
Lapte

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 26 février à 19h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sucs dûment convoqué s'est réuni à Lapte sous la Présidence de Monsieur Daniel FAVIER. Date de convocation du Conseil Communautaire : le 9 février 2026. Fin de séance 21h.

PRESENTS :
Mr Jean-Paul AULAGNIER, Mme Evelyne BAYET, Mr Jean-Pierre CHAPUIS, Mme Andrée COTTE, Mr André DEFOUR, Mr Daniel DI LITTA, Mr Éric DUBOUCHET, Mme Nadine DUFOUR, Mr Daniel FAVIER, Mme Amanda GERENTES, Mme Patricia GOUDARD, Mme Emilie GUERIN, Mme Huguette LIOGIER, Mme Véronique MERLE, Mr André NICOLAS, Mme Maryse RIBEYRON, Mr Jean-Paul ROCHE, Mr SABATIER Victor, Mme Josiane SUC.

EXCUSES ET POUVOIRS :
Mr André PERRIER donne pouvoir à Mr SABATIER Victor
Mr David THIBAUT donne pouvoirs à Mr André NICOLAS

EXCUSES SANS POUVOIRS : Mr Alain FOURNIER, Mr Pierre ASTOR

ABSENTS non excusés : Mme Sandrine ARIES, Mme Sophie MOUNIER, Mme Marie-Pierre SAHUC

Secrétaire de séance : Mme Amanda GERENTES

****

Approbation du Procès verbal de la séance précédente

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité approuve le Procès-verbal de la séance précédente.*

Budgets primitifs 2026
M Jean-Paul Aulagnier présente le budget primitif 2026.

Reprise transitoire des résultats 2025 – budget principal :
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, délibère favorablement de façon transitoire sur l'affectation des résultats 2025 du budget principal au budget primitif 2026 dudit budget lesquels sont résumés comme suit :
Report de fonctionnement R002 : 4 653 386,99 €
Report d'investissement D001 : 1 350 623.37 €

Reprise transitoire des résultats 2025 – budget Ateliers du Meygal
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, délibère favorablement sur l'affectation transitoire des résultats 2025 du budget Atelier du Meygal au budget primitif 2026 dudit budget lesquels sont résumés comme suit :
Report de fonctionnement D002 : 3 574,76 €
Report d'investissement R001 : 158 913,46 €

Reprise transitoire des résultats 2025 – budget Centre Aquatique
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, délibère favorablement sur l'affectation transitoire des résultats 2025 du budget Centre Aquatique au budget primitif 2026 dudit budget lesquels sont résumés comme suit :
Report de fonctionnement R002 : 50 860,29 €
Report d'investissement R001 : 2 720 583,59 €

Reprise transitoire des résultats 2025 – budget ZA des Sucs
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, délibère favorablement sur l'affectation transitoire des résultats 2025 du budget ZA des Sucs au budget primitif 2026 dudit budget lesquels sont résumés comme suit :

Report de fonctionnement R002 : 0 €
Report d'investissement D001 : 1 316 965,54 €

Reprise transitoire des résultats 2025 – budget annexe SPANC
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, délibère favorablement sur l'affectation transitoire des résultats 2025 du budget SPANC au budget primitif 2026 dudit budget lesquels sont résumés comme suit :
Report de fonctionnement D002 : 3 423,92 €

Budgets primitifs 2026
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :
- vote les budgets primitifs 2026 du budget principal, du budget annexe Centre Aquatique, du budget annexe ZA des Sucs, du budget annexe « Atelier du Meygal » et du budget annexe SPANC ;
- autorise M. Le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section ;
- approuve la reconduction d'une enveloppe annuelle plafond de 17 000 € à prévoir en provision au budget 2026 pour le versement du CI dans le cadre du RIFSEEP ;
- autorise M. le Président ou son représentant à verser les indemnités compensatrices Famille aux communes en application des modalités définies par délibérations et conventions.

Vote des taux de fiscalité locale et de la TEOM
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité et sans changement par rapport à 2025,
- fixe les taux de la TFB additionnelle à 0,4 %, de la TFNB additionnelle à 3,69 %, de la taxe d'habitation additionnelle à 8,77 % et de la CFE à 28,88 ;
- fixe le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 13,26 %.
- approuve le coefficient de la TASCOM à 1,20.

Attribution de fonds de compensation 2026
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les montants des attributions de compensation 2026, sans changement par rapport à 2025.

Fonds de concours St-Julien du Pinet
M Jean-Paul Aulagnier présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité* ***approuve*** *l'attribution du fond de concours attractivité de 26 847 € et du fond de Concours Voirie de 3 137 € à la commune de Saint Julien du Pinet.*

Délibération fonds vert PCAET
Mme Evelyne BAYET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

*- **approuve** le projet de convention entre le PETR et les 5 collectivités dont les opérations ont été sélectionnées par l'Etat ;*
*- **autorise** le Président à signer la convention ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.*

Bilan d'étape Montanha et perspectives
M Jean Pierre CHAPUIS présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

*- **prend acte** et **valide** l'avancée de la démarche Montanha avec la CC Mezenc Loire Meygal et la CCdu Haut Lignon ;*
*- **approuve** l'avenant proposé ;*
*- **prévoit** les budgets prévisionnels 2026 et 2027 ;*
*- **autorise** M. le Président ou son représentant à signer cet avenant ainsi que tout document se rapportant à sa mise en œuvre.*

Copropriété Chateau de Maubourg : division

M Jean Pierre CHAPUIS présente le dossier.
M Jean-Paul Aulagnier indique que les copropriétaires ont validé le projet lors de l'assemblée générale du 19 février 2026, et indique aux élus sur le plan annexe la partie qui sortira de la copropriété.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

*- **valide** le plan de division proposé ;*
*- **valide** le découpage de la nouvelle copropriété château de Maubourg ;*
*- **valide** le projet d'acte notarié correspondant ;*
*- **autorise** M. le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.*

Copropriété Chateau de Maubourg : vente du dernier lot CCDS

M Jean Pierre CHAPUIS présente le dossier.
M Jean-Paul Aulagnier indique que c'est une très bonne chose de ce séparer de ce lot.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

*- **prend acte** le l'avis conforme du service des Domaines ;*
*- **approuve** la vente au prix de 15 000 € ;*
*- **autorise** M. le Président ou son représentant à signer l'acte de vente et tout document s'y rapportant.*

Rapport d'activités LPO Passerelle-Maubourg et plan d'actions 2026

M Jean Pierre CHAPUIS présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

*- **prend acte** du rapport d'activités 2025 de la LPO pour la passerelle-Maubourg ;*
*- **prend acte** du plan d'actions Maubourg-Passerelle proposé par la LPO ;*
*- **valide** les premières propositions d'actions 2026 qui pourront être complétées courant 2026 ;*
*- **valide** une nouvelle convention partenariale 2026-2028 et autorise M. le Président ou son représentant à la signer ainsi que tout document se rapportant à la mise en œuvre dans le temps.*

Pont des Droits de l'Homme Retournac : Eclairage public

M Jean Pierre CHAPUIS présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

*- **approuve** l'avant-projet des travaux cités en référence, présenté par Monsieur le Président ;*
*- **confie** la réalisation de ces travaux ou Syndicat Départemental d'énergies de la Haute-Loire ; auquel la commune est adhérente ;*
*- **fixe** la participation de la Communauté de Communes ou financement des dépenses à : 13 559,21 € ;*
*- **autorise** M. le Président ou son représentant à verser cette somme dans la caisse du comptable public du Syndicat Départemental. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif,*
*- **inscrit** à cet effet la somme de : 13 559,21 € au budget primitif, les acomptes et le solde étant versés ou Syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises ;*
*- **atteste** que les travaux sont situés en bordure d'une voie inclue dans le domaine public intercommunal.*

Convention pour l'entretien des sentiers PR et circuits VTT

M Jean Pierre CHAPUIS présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **valide** la convention proposée avec Meygalith, et **autorise** M. le Président ou son représentant à la signer, ainsi que tout document se rapportant à sa mise en œuvre.*

Demande de subvention pour l'entretien des sentiers PR et circuits VTT
M Jean Pierre CHAPUIS présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **approuve** la sollicitation de l'aide financière du Département et **autorise** M. le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.*

Demande de subvention pour la création d'un panoramique cyclotouristique
M Jean Pierre CHAPUIS présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **approuve** la proposition et **autorise** M. le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à sa mise en œuvre.*

Convention de partenariat CDRP 2026
M Jean Pierre CHAPUIS présente le dossier.

Il remercie tous les élus qui ont participé à la commission Tourisme durant ce mandat.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité **valide** la convention 2026 et **autorise** le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à sa mise en œuvre.*

Convention spectacle jeune public CCDS/ crèche les canailles/ commune Yssingeaux
Mme Amanda GERENTES présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **autorise** le Président ou son représentant à signer la convention tripartite et à verser la somme de 500€ à la commune d'Yssingeaux pour la mise en place du partenariat et des diverses modalités.*

Subvention exceptionnelle ALSH « Les petits diables » - St Maurice de Lignon -
Mme Amanda GERENTES présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

*- **valide** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 € :*
*- **autorise** M. le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.*

Convention FIEJ et participation CCDS
Mme Amanda GERENTES présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **autorise** le président ou son représentant à signer la convention proposée et approuve la participation financière correspondante de 430 € à la charge de la CCDS pour 2026 et tout au long de la durée de la convention.*

Lire en fête
Mme Amanda GERENTES présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **prend acte** du bilan 2025 et **autorise** M. le président ou son représentant à signer les documents nécessaires à l'organisation de l'édition 2026, dans le respect du budget et du fonctionnement habituel.*

Convention Education Artistique et Culturelle / projet 2026-27
Mme Amanda GERENTES présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **approuve** le projet CTEAC 2026/2027, **charge** M. le président ou son représentant à signer les documents nécessaires à l'organisation de cette édition, dans le respect du budget et du fonctionnement habituel, et à solliciter demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département dès avril-mai 2026.*

Ecole de Musique : préparation de la rentrée 2026-27
Mme Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
*- **approuve** les tarifs du conservatoire artistique des Sucs pour 2026/27 ;*
*- **valide** le règlement intérieur du Conservatoire Artistique des Sucs ;*
*- **charge** le président de **prévoir** une 2° promotion de comédie musicale (sous réserve d'effectifs) et l'ajout d'1H en classe de chant (sous réserve d'effectifs).*

Subvention « Piccolo Saxo & cie »
Mme Amanda GERENTES présente le dossier.

M Daniel FAVIER indique que l'association peut être chaleureusement remerciée pour tout le travail qu'elle a effectué.

➢ *Le Conseil Communautaire **approuve** la subvention de 5 100 € en 2026 pour « Picolo Saxo et Cie.*

Subvention Mission Locale 2026
Mme Amanda GERENTES présente le dossier.

Monsieur Eric DUBOUCHET pense que c'est un dossier qu'il faudra retravailler et faire évoluer.
Mme Amanda Gerentes précise que c'est un travail collectif qu'il faudrait faire avec le PETR.

➢ *Le Conseil Communautaire approuve la subvention de 18 611 € pour la Mission Locale de la Jeune Loire et ses Rivières.*

Participation des communes extérieures aux frais du RASED.
Mme Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire à l'unanimité, **approuve** le principe proposé pour la participation financière des communes extérieures à la CCDS et charge le Président de signer toutes les pièces utiles à ce dossier.*

En fin de Réunion Mme Amanda GERENTES rappelle l'évènement : Bébé en Fête samedi après-midi.

M Jean-Paul Aulagnier fait remarquer que la CCDS était financièrement saine en 2020 et le demeure en 2026. Il remercie les agents qui suivent de près les finances de la CCDS.

M Daniel FAVIER remercie tous les élus qui se sont investis durant ce mandat, ce qui a permis de faire en commun du bon travail pour le territoire.

A Yssingeaux, le 6 mars 2026,

Le Président,

Daniel FAVIER

La secrétaire de séance

Amanda GERENTES